



**Pour la défense
des droits
humains au
Venezuela**



“ Le crime contre l’humanité est la borne commune à toutes les cultures. La mission des droits de l’homme est aussi de préserver cette humanité à venir, ces générations futures, pour que cette humanité reste promesse.”

Mireille Delmas-Marty

Le 30 octobre 2019, le Sénat français a adopté par 324 voix une résolution visant à **renforcer les sanctions individuelles contre les auteurs de violations des droits humains et à soutenir la saisine devant la Cour pénale internationale.**

Le sénateur Olivier Cadic à l’initiative de cette résolution, a fait valoir que la violence au Venezuela était devenue une politique d’État.

Un an après l’adoption par le Sénat français de cette résolution sur la violation des droits humains au Venezuela, **la situation dans le pays n’a fait que se dégrader.**

Le 16 septembre 2020, **la Mission internationale d’établissement des faits de l’ONU sur le Venezuela** a rendu public son

premier rapport à Genève.

Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l’homme déploie rarement ce type de mission afin d’enquêter sur des violations présumées des droits de l’homme.

Depuis 1992, cet organe a déployé près de 50 missions et commissions, dont celles au Kenya et au Myanmar.

Les rapporteurs ont conclu que des crimes contre l’humanité sont commis par les autorités vénézuéliennes.

La mission a enquêté sur :

223 cas individuels

48 sont inclus en tant que cas d’études détaillés

2.891 plaintes

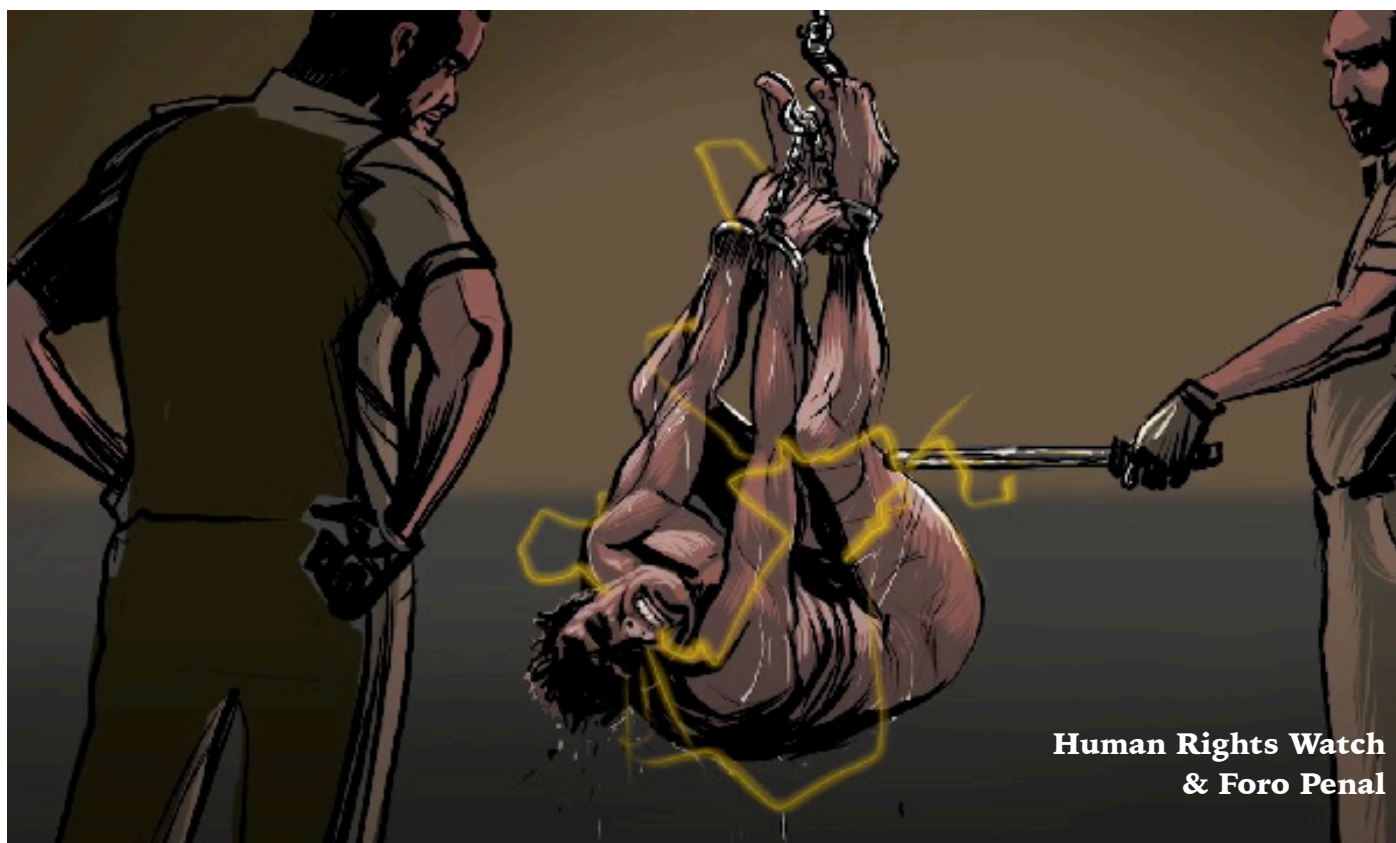
pour violations des droits de l’Homme

Entre 2014-2019

Il y a eu 3.479 détentions par motifs politiques, dont six maires et six députés de l'Assemblée nationale. **De même, 339 détentions de personnel militaire ont été enregistrées.**

Depuis 2014, l'usage de la torture a été systématique. Les violations des droits humains font partie d'une stratégie d'État « planifiée » de la part du régime. Le rapport de l'ONU est grave et catégorique, les récits sont terrifiants.

Pendant les interrogations, les détenus sont souvent torturés afin d'obtenir des informations ou extraire des confessions. Ces tortures incluent des **positions de stress, de l'asphyxie, des coups, des décharges électriques, des menaces de mort, des menaces de viol contre la victime ou leurs proches, de la torture psychologique, ainsi que de la violence sexuelle.**



Human Rights Watch
& Foro Penal

Des violations commises dans le cadre du contrôle social et le contexte sécuritaire

Les violations des droits de l'homme se sont également produites dans le cadre d'opérations de sécurité (politiques et/ou militaires). Les lois organiques des différentes forces de police permettent l'utilisation de la force létale si nécessaire, bien que la Constitution indique que le droit à la vie est inviolable. **Sur les 140 cas examinés, la plupart des personnes tuées n'avaient pas de casier judiciaire ou de mandat d'arrêt en cours.**



Les Opérations de Libération du Peuple (OLP)

Les OLP ont été créées par le régime pour « libérer le territoire des activités criminelles ». Les membres de ces opérations ont commis **des exécutions extrajudiciaires, des arrestations et des détentions arbitraires.**

15.946 arrestations arbitraires en 2015

En dehors des OLP, la Police Nationale Bolivarienne (PNB), les FAES (forces armées spéciales) et le CICPC (police scientifique) ont commis des **exécutions extrajudiciaires.**

La mission d'enquête de l'ONU a comptabilisé 2417 incidents qui ont produit 4681 morts.

Les assassinats semblent s'inscrire dans une politique visant à éliminer les membres indésirables de la société sous couvert de lutte contre la criminalité.

Des détentions arbitraires et des assassinats dans le contexte des manifestations

Le régime est responsable du meurtre des manifestants qui ont été abattus avec des armes à feu et des munitions moins mortelles.

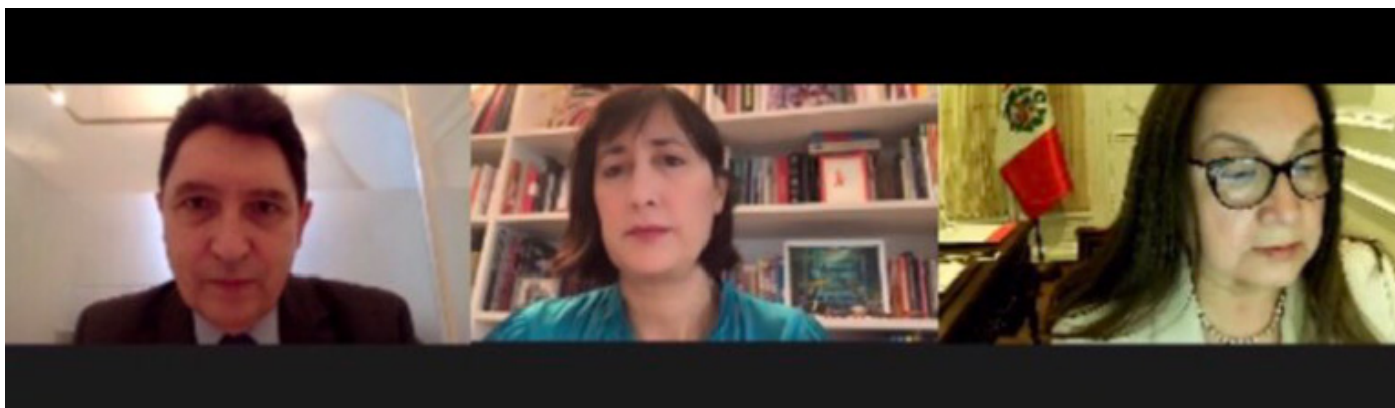
Il est également responsable des actes de torture et autres mauvais traitements en détention, notamment des passages à tabac et des humiliations, des violences sexuelles et sexistes et des **simulacres d'exécution.**

Le système est conçu pour empêcher et décourager les rassemblements pacifiques, souvent de manière violente.

La pratique systématique de la torture à l'encontre de manifestants détenus « est particulièrement préoccupante, non pas par des éléments voyous, mais dans le cadre d'une politique claire », selon les rapporteurs de l'ONU.

Conférence de presse « **Respect des droits humains au Venezuela** »

A l'initiative du **Sénateur Olivier Cadic**, un temps d'échanges a été organisé avec l'**Ambassadrice du Pérou, Cristina Ronquillo** et l'**Envoyée Spéciale du Venezuela en France, Isadora Zubillaga**. Ils ont fait un point sur la situation au Venezuela lors de l'anniversaire de la résolution condamnant les violations des droits humains au Venezuela et visant à renforcer les sanctions à l'encontre des **responsables des crimes contre l'humanité**.



La crise humanitaire vénézuélienne pèse sur toute la région. Pas moins de 5 millions de vénézuéliens ont été contraints de se réfugier dans les pays voisins.

La solution à cette crise passe par les Vénézuéliens eux-mêmes, mais afin qu'elle puisse être viable, elle requiert de la pression de la communauté internationale.

Le **Sénateur Olivier Cadic** a annoncé le soutien du Président du Groupe UDI à l'Assemblée nationale, **Jean-Christophe Lagarde**, afin qu'une résolution sur le Venezuela voit le jour dans la chambre basse en mars 2021 : « **Nous, responsables politiques, devons agir afin de lutter contre cette dictature responsable, selon l'ONU, des crimes contre l'humanité. Le combat pour les droits humains est universel et il est de notre responsabilité de le porter ensemble.** »

Crédits photos

Ronaldo Schemidt, Edgloris Marys & Ivan Alvarado

Contact presse

Pour toute demande d'information, veuillez nous contacter à notre adresse électronique : prensa@diplomaciave.com